

LALFIX[®] TOURBE POIS ET LENTILLES



POIS ET
LENTILLES



TOURBE
STÉRILE



INOCULANT

Inoculant à double souche pour les pois et lentilles

Poudre de tourbe pressée stérile
Pour l'application sur les semences

LIRE LE MODE D'EMPLOI AU COMPLET AVANT D'UTILISER CE PRODUIT

Analyse minimum garantie

MATIÈRES ACTIVES :

1 x 10⁹ UFC/g *Rhizobium leguminosarum* biovar *viciae*

FONCTIONNEMENT

LALFIX[®] TOURBE pour pois et lentilles renferme la matière active *Rhizobium leguminosarum* biovar *viciae*. On sait que *Rhizobium* nodule les racines de pois et de lentilles et est capable de fixer l'azote de l'air dans une relation symbiotique avec les plantes. Les souches doubles de *Rhizobium leguminosarum* biovar *viciae* dans LALFIX[®] TOURBE pour pois et lentilles sont sélectionnées pour une meilleure survie et compétitivité dans la production de pois et de lentilles.

DIRECTIVES CONCERNANT L'APPLICATION

- **Pour les pois :** Appliquer 50 g par 45,4 kg (1,75 onces par 100 lb) de semences.
Pour les lentilles : Appliquer 80 g par 45,4 kg (2,8 onces par 100 lb) de semences.
- Chaque caisse traite 240 boisseaux de pois (40 boisseaux de pois par sachet) ou 150 boisseaux de lentilles (25 boisseaux de lentilles par sachet).
- LALFIX[®] TOURBE pour pois et lentilles renferme une composante collante pour favoriser l'adhésion de l'inoculant aux semences.
- LALFIX[®] TOURBE pour pois et lentilles peut se mélanger dans une trémie de semoir ou s'appliquer sur les semences et être mélangé tout en étant foré dans la trémie.
- Certains traitements de semences peuvent être nocifs pour les inoculants. Procéder à une épreuve de compatibilité avant d'utiliser le produit avec d'autres traitements de semences.
- Semer les semences inoculées avec LALFIX[®] TOURBE pour pois et lentilles dans les 48 heures. Les semences qui n'ont pas été ensemencées dans les 48 heures doivent être inoculées de nouveau.

UTILISATION AVEC UNE TRÉMIE DE SEMOIR

Remplir la trémie de semoir au 1/4 ou au 1/3 avec des semences et mélanger à fond l'inoculant jusqu'à ce que les semences soient couvertes uniformément. Continuer de procéder de la même façon jusqu'à ce que la trémie soit remplie de semences et qu'elles soient entièrement inoculées.

UTILISATION AVEC UNE TARIÈRE

Appliquer le produit à la dose indiquée au moyen d'un applicateur pour poudre sèche dans la trémie d'une tarière à mesure que les semences sont forées dans la trémie. L'inoculant se mélangera à fond sur les semences grâce à l'action de la tarière.

CONSEILS D'UTILISATION

Lorsqu'on sème des pois et des lentilles pour la première fois (sol vierge) ou si n'importe laquelle des autres conditions défavorables existent; des sols à pH élevé (au-dessus de 7,3), de longues rotations ou des cultures cultivées dans des endroits recevant des quantités minimales de pluie ou des climats arides, il est recommandé de faire une inoculation double à l'aide d'un liquide appliqué sur les semences ou des inoculants granulés.

Le rendement du produit peut être réduit dans un sol caractérisé par des niveaux d'azote élevés ou lorsqu'appliqué avec des niveaux élevés d'engrais azoté.

MISES EN GARDE

Les matières actives dans LALFIX[®] TOURBE pour pois et lentilles sont les cellules d'origine naturelle *Rhizobium leguminosarum* biovar *viciae*. Les personnes qui sont allergiques aux bactéries devraient éviter d'utiliser ce produit. Il est recommandé de porter un équipement et des vêtements de protection, notamment des gants, des lunettes de sécurité et un appareil respiratoire lorsqu'on manipule ce produit.

En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement les régions exposées avec un léger filet continu d'eau propre. Recourir à de l'aide médicale en cas de malaise ou si une irritation se développe. Le traitement médical doit se fonder sur le jugement du médecin selon les réactions de la victime.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE STOCKAGE ET LA MANUTENTION

La matière active dans LALFIX® TOURBE pour pois et lentilles est un microorganisme vivant qui nécessite des conditions de stockage spécifiques pour assurer la viabilité et le rendement du produit.

- Entreposer les sacs dans un endroit frais (5 à 20 °C/40 à 70 °F) et sec, hors de l'ensoleillement direct.
- Éviter les conditions de gel/dégel.
- Entreposer les sacs à plat, au-dessus du sol et éviter le contact direct prolongé avec des surfaces froides et humides.
- Utiliser ce produit avant la date d'expiration indiquée sur l'emballage.
- Porter des vêtements et une tenue de protection individuelle appropriés tels que des gants, des lunettes de sécurité et un appareil respiratoire anti-poussières lorsqu'on manipule ce produit.
- Ouvrir l'emballage uniquement au moment d'utiliser le produit. Une fois ouvert, utiliser le contenu tout entier.
- Ne pas entreposer les sacs ouverts de LALFIX® TOURBE pour pois et lentilles.
- Tout produit inutilisé doit être éliminé conformément aux lois fédérales, provinciales ou de l'état, et municipales qui s'appliquent et aux directives de réglementation.

GARANTIE LIMITÉE

Danstar Ferment AG/LALLEMAND PLANT CARE («Danstar») garantit uniquement que cet inoculant (le «Produit») contient le nombre minimum de cellules vivantes par millilitre/gramme figurant sur la présente étiquette au moment où il est vendu par Danstar. Danstar ne fournit aucune garantie sur la viabilité ou la performance du Produit puisque l'utilisation, le stockage ou la manipulation du Produit et les conditions de croissance dans lesquelles le Produit est utilisé sont hors du contrôle de Danstar.

Dans la mesure permise par la loi applicable, Danstar ne consent aucune autre garantie quelle qu'elle soit et rejette toutes garanties verbales ou écrites, expresses ou implicites incluant mais sans limitation, toutes garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de non-contrefaçon. L'acheteur du Produit assume tous risques de dommages à la personne ou aux biens associés avec l'utilisation, l'application et la manutention du Produit ou avec la gaine traitée avec le Produit. Le seul recours de l'acheteur pour tous dommages, pertes ou préjudices en cas de manquement à cette Garantie Limitée se limite au remplacement du Produit, ou à l'émission d'une note de crédit pour le Produit à l'option de Danstar. En aucun cas, Danstar ne sera responsable envers l'acheteur, ou toute autre personne, pour tout type de dommage spécial, accessoire, indirect, conséquentiel ou punitif, perte, coût ou dépense, y compris, sans limitation, les dommages basés sur la perte de clientèle, la perte de ventes ou de profits en rapport avec l'utilisation du Produit.

Tout acheteur du Produit est réputé avoir accepté les termes de cette Garantie Limitée en ouvrant le récipient contenant le Produit ou, en demandant à ce que le Produit soit appliqué à la graine ou en utilisant la graine sur laquelle le Produit a été appliqué, selon ce qui se produit en premier. Les termes de cette garantie limitée ne peuvent être modifiés par écrit ou verbalement.

LALFIX® est une marque déposée de Danstar Ferment AG/LALLEMAND PLANT CARE.

Ce produit n'est pas un engrais.

Non recommandé pour une utilisation comme substitut d'engrais.

Número d'enregistrement : 2020110A *Loi sur les engrais*

N° de lot : voir l'impression sur la boîte

Date d'expiration : voir l'impression sur la boîte

Produit des É.-U.

Garanti par :

Danstar Ferment AG/LALLEMAND PLANT CARE

Poststrasse 30

CH-6300 Zug, Suisse

Mise en marché et distributeur :

Lallemand Inc./LALLEMAND PLANT CARE

1620, rue Préfontaine

Montréal, Québec

Canada H1W 2N8

1 844 590-7781